

# CHAPITRE 2 - CLASSIFICATION PAR LA MOYENNE ANNUELLE

## Section 1 - Définitions

### Article 3.2.01 - Moyennes

#### 1. Calcul de la moyenne

Pour un match ou un ensemble de matchs d'une spécialité ou d'un mode de jeu, la moyenne est le résultat obtenu en divisant le nombre total de points réalisés par le nombre total de reprises jouées.

Aux jeux avec quilles, la moyenne est le résultat obtenu en divisant le nombre total de points réalisés par le nombre total de points subis.

Elle n'est jamais la moyenne de quotients individuels.

Elle est tronquée après trois décimales pour le 3-Bandes et les jeux avec quilles, et deux décimales pour les autres spécialités.

En cas de besoin, elle est évaluée avec le nombre nécessaire de décimales pour départager des joueurs à égalité.

#### 2. Correspondance entre formats

Dans certaines spécialités, en partant d'une moyenne réalisée sur un format, des coefficients de conversion permettent d'obtenir la moyenne correspondante sur un autre format.

	Partie Libre	Cadre « 47 »	1-Bande	3-Bandes
<i>2,60 m ⇒ 2,80 m</i>	0,80	0,90	0,80	0,91
<i>2,60 m ⇒ 3,10 m</i>	0,64	0,72	0,71	0,78
<i>2,80 m ⇒ 3,10 m</i>	0,80	0,80	0,89	0,86
<i>Petits coins ⇒ Grands coins</i>	1,00			

#### 3. Moyenne annuelle

Dans une spécialité donnée, la moyenne annuelle est calculée sur la totalité des matchs d'une saison sportive disputés dans le cadre des compétitions homologuées définies au [chapitre 2 du titre V](#) du présent code.

Le nombre de matchs pris en compte doit toujours être supérieur ou égal à trois.

Si, pendant la saison sportive, un joueur dispute moins de trois matchs en compétition officielle, sa moyenne annuelle demeure inchangée, quelle que soit l'ancienneté de la saison à l'issue de laquelle elle a été établie.

#### 4. Moyenne générale

Dans une spécialité donnée, la moyenne générale est calculée sur l'ensemble des matchs d'une compétition homologuée ou d'une étape de cette compétition.

#### 5. Moyenne particulière

Dans une compétition individuelle, la moyenne particulière se rapporte à un seul match. Elle ne se calcule que pour les matchs gagnés ou nuls.

Dans une compétition par équipes, la moyenne particulière d'équipe est définie comme la meilleure moyenne générale calculée sur une rencontre gagnée ou nulle.

### Article 3.2.02 - Catégorisation par la moyenne annuelle

Les catégories sont définies comme des intervalles contigus de moyenne annuelle. Les seuils de ces intervalles sont définis au [titre X](#) du présent code.